



174455 - Le jugement de la lecture du Coran pendant qu'on fait la toilette d'un enfant

question

Pouvez vous, s'il vous plaît, me dire s'il est permis de réciter une sourate du Coran à haute voix alors qu'on s'occupe de la toilette d'un enfant?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il est permis de réciter le Coran pendant qu'on s'occupe de la toilette d'un enfant, à moins qu'on le fasse dans l'endroit où l'on se débarrasse, c'est -à -dire un lieu aménagé pour la satisfaction des besoins humains. Dans ce cas, la récitation est interdite, qu'elle se fasse à haute voix ou à voix basse car le Coran doit être vénéré en tant que parole d'Allah.

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **Comment juger la récitation du Coran dans une salle de bain?**

Voici sa réponse: **Il n'est pas permis de réciter le Coran dans une salle de bain puisqu'on y satisfait les besoins humains. Quant aux locaux destinés aux ablutions, il n' y a pas de mal à y réciter le Coran, seul le lieu où l'on satisfait les besoins humains étant exclu.** Extrait de Madjmou" al-Fatwa (29/31).

Si on fait la toilette de l'enfant dans un autre endroit , il n' y a aucun mal à réciter le Coran pendant l'acte, même quand on lui enlève des impuretés, puisque rien n'interdit cela. Toutefois , il vaut mieux s'en abstenir car ce qui est exigé du lecteur du Coran c'est de le faire posément et avec méditation. Voilà le plus important objectif visé à travers la lecture du Coran.

An-Nawawii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Dès qu'on se met à lire le Coran, on



doit adopter une attitude marquée par l'humilité, la référence et la méditation car c'est ce qui est réellement visé. C'est en se comportant ainsi que les poitrines se délattent et que les cœurs s'éclairent. A ce propos, Allah dit: **Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets** (Coran,38:29) et : **Ne méditent ils pas sur le Coran?**. De nombreux hadiths abondent dans le même sens. Extrait de Charh al-mouhadhdhab (2/190).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « En récitant le Coran, on entend en plus de l'adoration d'Allah le Puissant et Majestueux, en comprendre le sens afin de pouvoir en appliquer le contenu car c'est dans ce but que le Coran a été révélé **Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets** (Coran,38:29). S'il en est ainsi, celui qui lit le Coran doit s'appliquer à ce qu'il lit et réfléchit sur ses sens et éviter d'occuper son cœur et ses organes d'autres choses; qu'il s'agisse de travaux domestiques ou d'autres.

Du moment qu'Allah le Très haut a donné l'ordre à celui qui entend réciter le Coran d'écouter attentivement pour laisser son cœur s'en imprégner et pour méditer ce qu'il entend, celui qui le lit doit le faire à plus forte raison.» Extrait des fatwas nouroune alaa ad-darb.

Allah le sait mieux.